

La formation au BPJEPS

Spécialité Educateur Sportif

Activités de la Forme

Organisée en 4 Blocs de Compétences

Les modalités pédagogiques de la formation s'articulent autour de 4 blocs de compétences correspondant au référentiel de compétences des 4 Unités Capitalisables visées par le BP JEPS Activités de la Forme, Diplôme visant des compétences de Niveau IV (cf. article 3 de l'Arrêté du 5 septembre 2016)

- **Bloc de compétences : UC1** : Encadrer tout public en tout lieu et toute structure. - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté - Contribuer au fonctionnement d'une structure.

- **Bloc de compétences : UC2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. - Concevoir un projet d'animation - Conduire un projet d'animation - Evaluer un projet d'animation. Le candidat transmet un dossier support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.

- ✓ **Contenus des cours** : Législation, réglementation, encadrement institutionnel, Méthodologie de projet, Connaissance des publics, sécurité, DD, principe de non-discrimination.

- ❖ **Epreuve de certification UC1UC2** : Le candidat transmet un dossier support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.
-

-**Bloc de compétences : UC3** : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme - Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage - Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage - Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.

- ✓ **Contenus des cours** : Connaissances fondamentales en anatomie et biomécanique, en physiologie de l'effort, en méthodologie fondamentale et méthodologie appliquée dans le domaine des activités de la Forme.

- ❖ **Epreuve de certification UC3** : Le candidat conduit la séance d'animation au sein de sa structure d'alternance pédagogique, pendant 30 minutes au minimum et 60 minutes au maximum, suivi d'un entretien de 30 minutes maximum.
-

-**Bloc de compétences : UC4**: Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option Haltérophilie, musculation ou/et Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage en cours collectifs- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option - Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option - Garantir des conditions de pratique en sécurité

- ✓ **Contenus des cours** : Toutes techniques et supports d'activités adaptés aux différents publics. Connaissance des différents publics pour un encadrement sécuritaire et adapté aux différentes capacités et différents objectifs de tous publics. Méthodologie d'entraînement du candidat pour acquérir le niveau des prérequis à l'épreuve technique de la certification de l'UC4.

- ❖ **Epreuve de certification UC4 H/M** : Préalable requis : validation de la démonstration technique en haltérophilie. Le candidat prépare pendant 40 minutes puis conduit une séance d'entraînement en haltérophilie, musculation pendant 40 minutes pour un public de une à deux personnes, composée de deux séquences : -une séquence de 20 minutes portant sur la préparation à un premier niveau de compétition fédérale en musculation ou en haltérophilie ; -une séquence de 20 minutes, portant sur un objectif différent de celui évalué lors de l'UC3 parmi les 6 proposés dans le support activité haltérophilie musculation, suivi d'un entretien de 15 à 20 minutes maximum.

- ❖ **Epreuve de certification UC4 C/C** : Préalable requis : validation de l'épreuve technique, 60' de suivi de cours collectifs utilisant différentes techniques. Conduite de séance 40', suivi d'un entretien de 15 à 20 minutes maximum.